



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 février 2023

**Présents :** BOURDIER Christian, DAMOUR Christophe, MARTINAUD Éric, MÉNAGER Alain

**Absents :** CHAGNAUD Patrick, DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Sébastien

**Secrétaire :** DAMOUR Christophe

## **Délibération 1** : Crédit budgétaire pour la formation des élus

Monsieur le Maire rappelle qu'une enveloppe budgétaire doit être prévue chaque année pour la formation des élus. Il est proposé qu'une enveloppe représentant 2 % des indemnités de fonction des élus y soit consacrée.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

## **Délibération 2** : Actualisation des tarifs de location de la salle communale

Monsieur le Maire rappelle les tarifs applicables lors des locations de la salle communale, délibérés le 3 juillet 2012. Ces prix n'ayant pas été actualisés depuis 2012, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de mettre à jour les différents tarifs.

Libellé	Tarif 2022	Tarif 2023
Location salle pour les habitants de la commune	0,00 €	30,00 €
Location autres usagers	50,00 €	80,00 €
Utilisation de la chambre froide et de la cuisine	30,00 €	50,00 €
Utilisation de la vaisselle	15,00 €	20,00 €
Location des tables et chaises hors location salle	20,00 €	30,00 €
Consommation électrique	0,20 €/KwH	0,30 €/KwH

La facturation de la consommation électrique a pour principal objectif d'inciter les locataires à limiter, autant que possible, leur consommation.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces tarifs.

## **Débat** : Retour sur le repas des habitants du 29 janvier 2023

Le traditionnel repas des habitants s'est tenu le 29 janvier après une interruption de trois années consécutives à la pandémie.

Ce repas a été apprécié car il a permis de nombreux échanges, notamment avec les nouveaux habitants arrivés ces trois dernières années.

Les conseillers municipaux étaient à l'écoute des remarques et des suggestions des convives, la synthèse de ces retours est la suivante :

- Suggestion : création d'un club de jeux de société ;  
*Le conseil municipal se réjouit de ce type d'initiative qu'il soutiendra avec plaisir.*
- Suggestion : organisation de journées de ramassage des déchets dans les bois (avec l'accord des propriétaires) ;  
*Le conseil municipal se réjouit de ce type d'initiative qu'il soutiendra avec plaisir.*
- Remarque : Certaines personnes ont trouvé que le rapport qualité/prix du repas était en baisse. À l'inverse, d'autres l'ont trouvé très bien et suggèrent que le nom du traiteur soit cité sur le menu.
- Suggestion : Amélioration de l'acoustique de la salle qui est très bruyante.  
*Le conseil municipal sollicitera une entreprise spécialisée pour étudier les possibilités d'amélioration.*
- Remarque : dégradation de la voirie du bourg.  
*La mairie contactera le Conseil Départemental pour savoir quand la réfection du revêtement des RD70 et RD137 dans le bourg est prévue.*
- Remarque : Certaines personnes déplorent que les livres mis à disposition dans l'abri bus aient disparu ;  
*Malheureusement, les livres ont, semble-t-il, été enlevés par une personne malveillante...*
- Suggestion : Certaines personnes regrettent que l'on ne puisse plus faire sonner la cloche de l'église, par exemple lors des mariages et des enterrements.  
*Un diagnostic de la cloche va être demandé à une entreprise spécialisée.*
- Remarque : La diffusion du compte-rendu des réunions du conseil municipal sur PanneauPocket et sur [www.saint-laurent-des-combes.fr](http://www.saint-laurent-des-combes.fr) est appréciée.
- Suggestion : L'organisation d'une manifestation sportive de type « trail » permettrait de mettre en valeur les circuits de randonnées de Saint-Laurent des Combes.  
*Le conseil municipal se réjouit de ce type d'initiative qu'il soutiendra avec plaisir.*
- Remarque : Quelques habitants déplorent que leur village ne soit toujours pas raccordé à la fibre.  
*Le conseil municipal rappelle aux habitants de ces villages que le raccordement peut être obtenu sur demande auprès de Charente Numérique :*  
<https://www.charente-numerique.fr/quand-aurai-je-la-fibre/>  
et/ou Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit :  
<https://nathd.fr/eligibilite/>

**La prochaine réunion est fixée au lundi 6 mars 2023.**

**Clôture de la séance à 22h30**